



Concertation & co-construction "Place de l'innovation urbaine"

Note de synthèse

EDITO

Notre collectif, Cap Digital, place depuis deux ans la ville numérique et durable au cœur de ses activités afin de répondre aux grands défis posés par le développement urbain et les enjeux environnementaux, économiques et sociétaux qui en découlent.

Urban camps, French Tech Seed, projet « TIGA », projets européens, challenges d'open-innovation, sont autant d'actions et de programmes dans lesquels nous sommes impliqués pour stimuler la création de solutions innovantes au service de territoires durables.

Avec la concertation nationale « **Place de l'innovation urbaine** », (réalisée en étroite collaboration avec le Ministère de la transition écologique, le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et le Cerema), nous disposons à présent d'un formidable outil pour identifier, mesurer, comprendre et structurer l'ensemble des besoins, freins et attentes des acteurs de l'innovation urbaine et je remercie les nombreux contributeurs pour leur participation.

Gageons que la « Place de l'innovation urbaine » puisse nous permettre à court terme, de guider plus efficacement encore notre écosystème d'entrepreneurs, de décideurs locaux, chercheurs et responsables de l'innovation de toutes les grandes organisations... vers la création de solutions et de services impactants et adaptés aux problématiques de la ville de demain.

Charles Huot

Président de Cap Digital

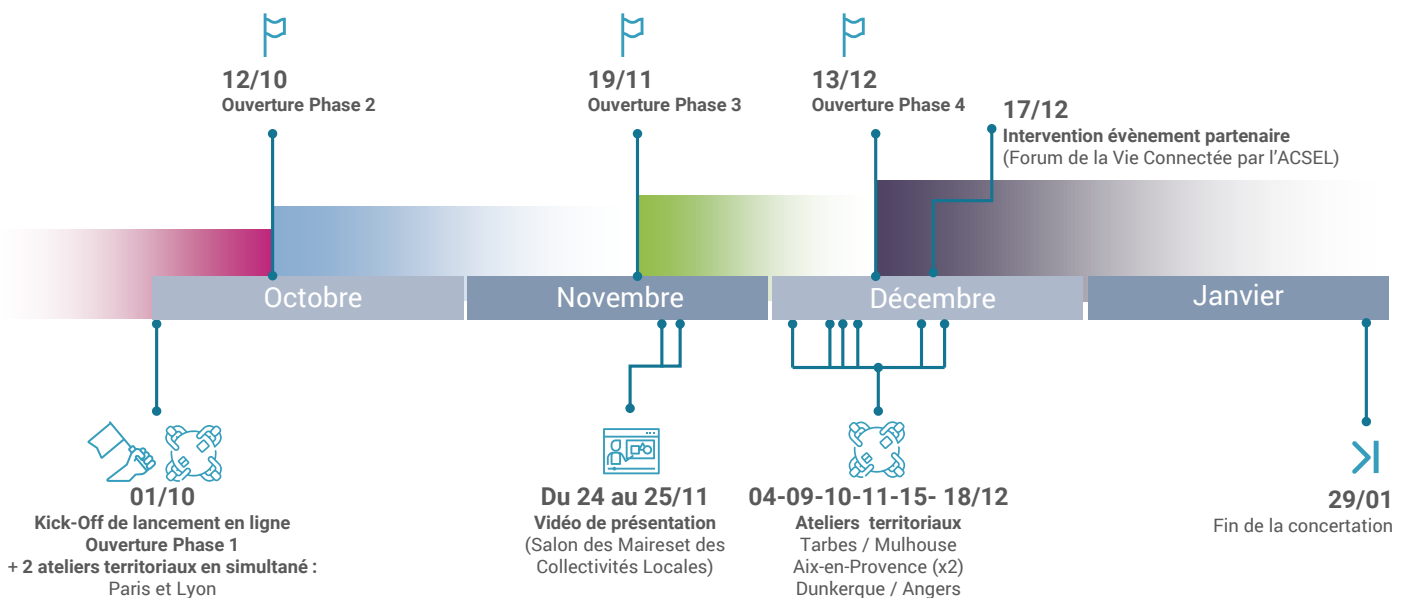




L'OBJECTIF

La Place de l'Innovation Urbaine avait pour objectif de rapprocher les territoires autour des enjeux urbains. Elle favorisait et accélérerait la mise en relation d'entreprises innovantes et laboratoires de recherche avec les acteurs territoriaux publics et privés. Avec d'un côté des "acheteurs d'innovation" et de l'autre des "innovateurs". Afin d'identifier tous les besoins et les outils, une démarche de concertation combinant un site en ligne (place-innovation-urbaine.fr) et des ateliers territoriaux et inter-régionaux a été mise en place. La concertation globale a démarré le **1er octobre 2020 et s'est terminée pour sa dernière séquence mi-janvier 2021**.

LE CALENDRIER DE LA CONSULTATION



La gouvernance

Un **comité directeur** réunissant **3 acteurs** : la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN, MTE - Ministère de la Transition écologique), Cap Digital et le Cerema pour :

- ➔ Décider ensemble de la stratégie à mettre en place
- ➔ 21 réunions du Comité de décembre 2020 à février 2021.

Un **comité opérationnel**, réunissant **30 acteurs** partenaires pour :

- ➔ Inciter des acteurs de leurs réseaux à participer
- ➔ Coordonner des actions de communication et d'éditorialisation
- ➔ Contribuer aux débats sur le site de concertation numérique
- ➔ Participer aux ateliers spécifiques.





LA CONCERTATION EN LIGNE

Le site place-innovation-urbaine.fr a accueilli **plus de 270 contributeurs** sur la période octobre 2020 - janvier 2021. Cette concertation en ligne s'est déroulée **en 4 séquences** :

"Partageons nos besoins"

qui proposait un forum de discussion sur les freins à l'innovation urbaine et les besoins.

"Imaginons des solutions"

structurée en quatre modules : un **forum de discussion** sur les outils ou services en accompagnement des projets d'innovation, un **module de discussion** sur les avantages et contraintes d'une plateforme d'open innovation urbaine, un **module de vote** sur les principaux services de la future plateforme, et un **module de question ouverte** sur les autres services à proposer.

"Construisons les outils"

structurée en trois modules : un **module de vote** portant sur des propositions de fonctionnalités de la future plateforme de l'innovation urbaine (liste construite sur la base des séquences précédentes de la concertation), un **module de question ouverte** sur d'autres fonctionnalités qui pourraient être utiles, et un **module d'échanges** sur les modalités d'exploitation de la plateforme, son opérateur, son modèle économique, ses partenaires et sa gouvernance.

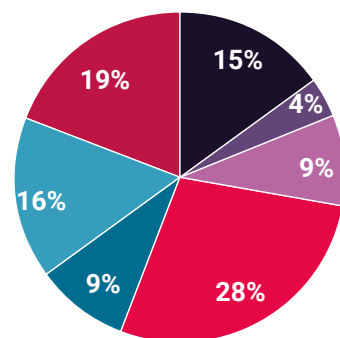
"Définissons des priorités"

pour construire une stratégie nationale d'accélération "Solutions pour la ville durable et des bâtiments innovants" s'inscrivant notamment en marge de la préparation du futur Plan d'Investissement d'avenir (PIA 4) sur les sujets de la ville.

Focus sur les typologies de contributeurs :

La proportion des contributeurs est équilibrée avec environ **1/3 d'acteurs plutôt positionnés en demande d'innovation urbaine** (28% de maîtres d'ouvrage, opérateurs urbains, acteurs locaux), **1/3 d'acteurs positionnés dans l'offre d'innovation** (28% d'entreprises, clusters, incubateurs pôles) et **1/3 de facilitateurs** (25% de facilitateurs publics et privés) qui sont des acteurs essentiels de la chaîne d'innovation.

**+ 270 Contributeurs
concertation numérique**



- MO public
- Acteur local
- Facilitateur public
- Autres
- Opérateur
- Innovateur
- Facilitateur privé





LES ATELIERS TERRITORIAUX

En parallèle de la consultation en ligne, **10 ateliers territoriaux** ont été organisés en Régions. Ils ont comptabilisé, hors animateurs, environ **175 participants au total** (plus de 200 participants en comptant les animateurs). Ces ateliers ont été organisés par le Cerema en collaboration pour chacun avec des acteurs économiques ou institutionnels locaux, par Cap Digital, par la Métropole du Grand Paris et l'Avitem en coopération avec Cap Digital et la DGALN (Ministère de la Transition écologique) :

→ **01.10.2020 Atelier Paris – Île-de-France en distanciel, organisé et animé par Cap Digital**, sous forme de séquences de témoignages de startups et de témoignages d'aménageurs et opérateurs sur les freins et leviers à l'innovation urbaine, puis de discussion avec les participants.

→ **01.10.2020 Atelier Lyon en présentiel, organisé et animé par le Cerema en co-animation avec le TUBA**. Ce premier atelier était plutôt centré sur les freins à l'innovation, avec aussi quelques premières pistes sur les outils à développer.

→ **Cinq ateliers territoriaux et inter-régionaux** ont été ensuite organisés **en distanciel par le Cerema avec l'appui d'acteurs locaux, du 4 au 15.12.2020** : à Tarbes, à Mulhouse, à Aix-en-Provence, à Dunkerque et à Angers. Ces ateliers étaient organisés en plusieurs séquences : des témoignages d'entreprises innovantes de facilitateurs ou maîtres d'ouvrage, l'identification des freins à l'innovation urbaine, les outils à développer et fonctionnalités d'une future plateforme de l'innovation urbaine.

→ **06.01.2021 Atelier Métropole du Grand Paris en distanciel a organisé et co-animé avec Cap Digital**. Les échanges ont porté d'abord sur les freins à l'innovation urbaine et les besoins, ensuite sur les fonctionnalités de la plateforme de l'innovation urbaine qui pourraient être pertinentes.

→ **03.11.2020 & 18.12.2020 Deux Ateliers Méditerranéens - Avitem organisés et co-animés avec Cap Digital et la DGALN**. Ils étaient organisés sous forme d'une discussion sur : les champs d'innovation urbains pertinents pour ces acteurs, les écosystèmes locaux d'innovation, les freins à l'innovation, les fonctionnalités pertinentes pour la future plateforme (notamment lors du second atelier), les perspectives pour les acteurs méditerranéens dans le cadre de la Place de l'innovation urbaine et la relation envisagée avec une future plateforme.





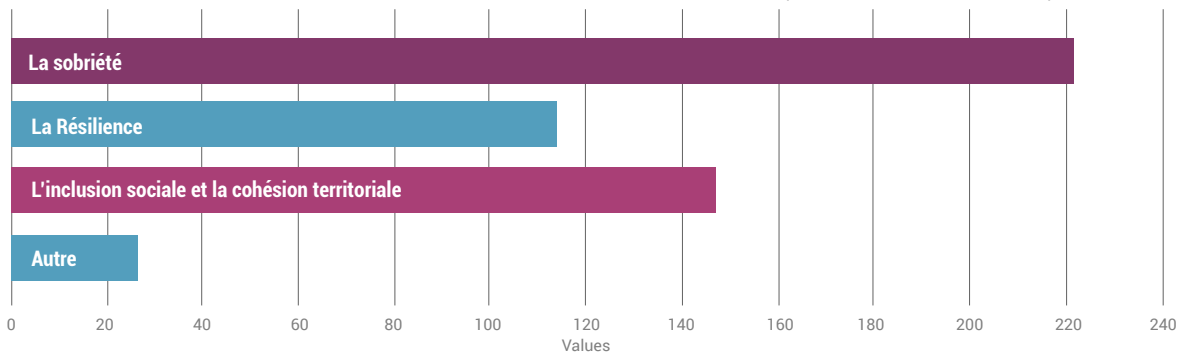
LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Partageons les besoins

Sondage "votre rapport à l'innovation urbaine"

Les enjeux

Quels sont, parmi les trois enjeux mondiaux que sont le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, les fractures sociales et territoriales, celui ou ceux qui vous concernent le plus ?



La Sobriété

Afin de contribuer à l'atténuation du changement climatique (réduction des consommations. Energie, ressources naturelles et foncières).

La Résilience

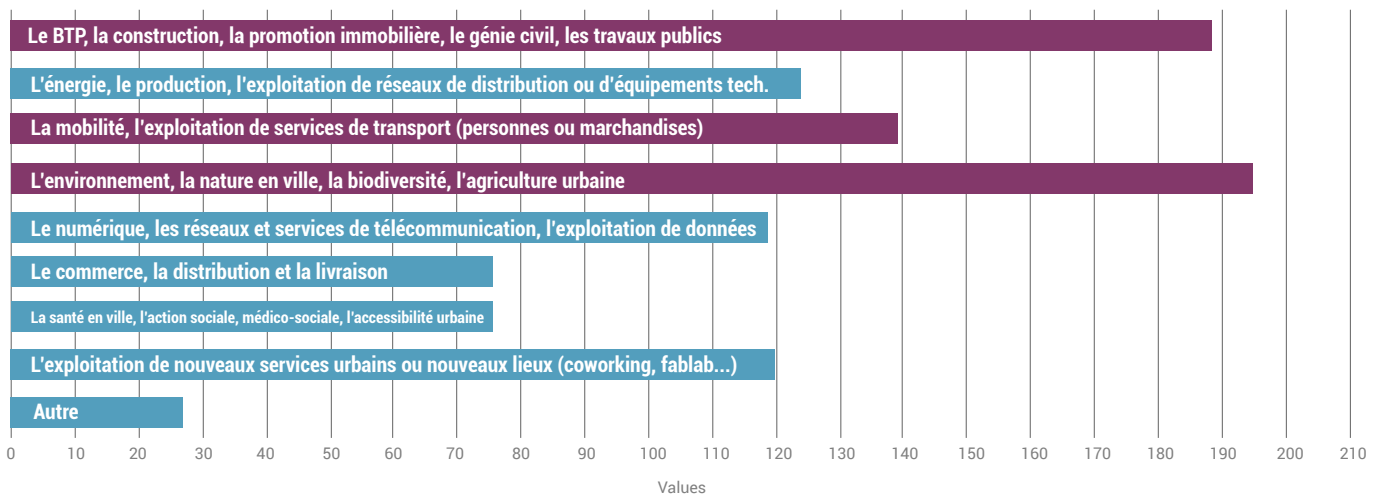
Visé à renforcer la robustesse et l'adaptabilité face à des événements exceptionnels

L'inclusion sociale et la cohésion territoriale

Pour lutter contre toute ségrégation sociale ou fonctionnelle, en recréant des quartiers, des lieux ou des occasions, sources de lien social et en aidant les plus fragiles

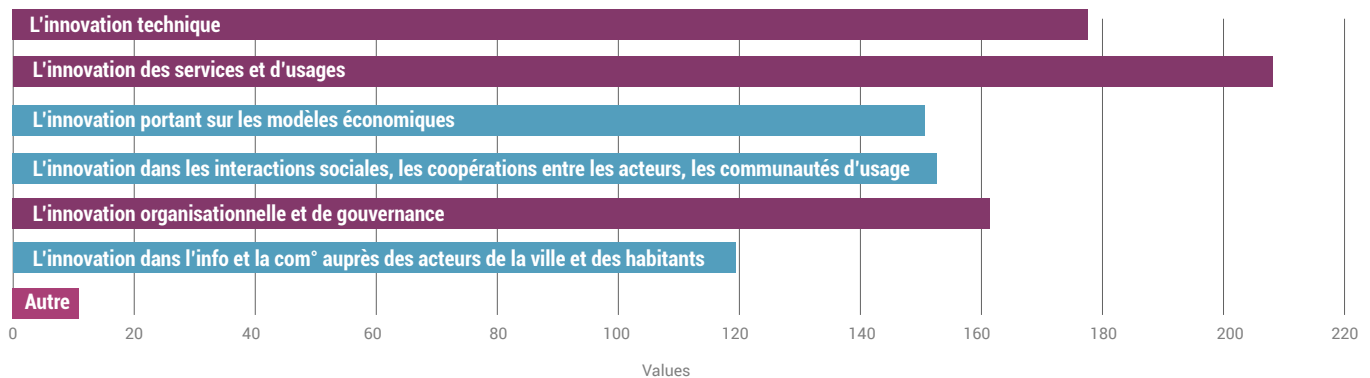
Les domaines et les champs d'innovation

Les innovations que vous pourriez rechercher s'appliquent plutôt aux domaines :



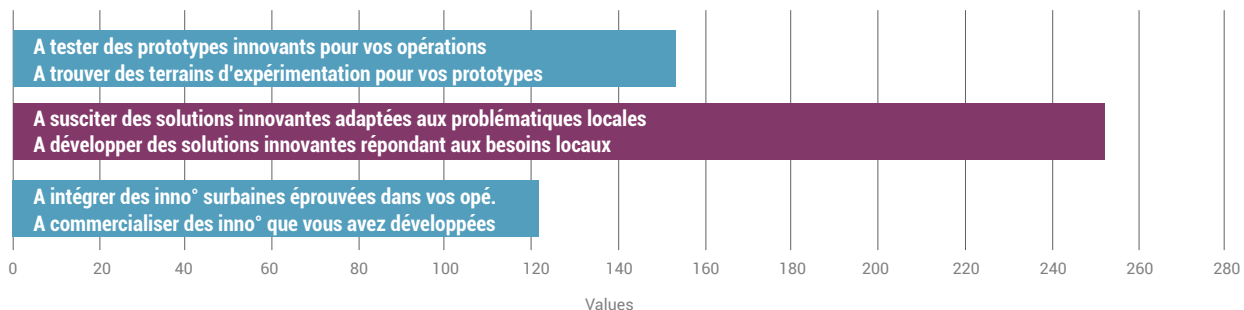


Quels sont les champs d'innovation urbaine qui vous intéressent plus particulièrement ?



Les services recherchés

Vous pourriez rechercher plutôt :



Identifions les besoins et solutions

→ Principaux besoins exprimés par les entreprises

- Faire connaître leurs solutions innovantes.
- Trouver des terrains d'expérimentation de leur solution.
- Passer du prototype ou de l'expérimentation à l'industrialisation de la solution.
- Identifier les besoins des collectivités / maîtres d'ouvrages et leurs priorités.
- Se positionner sur les appels d'offres lorsque l'entreprise travaille sur des solutions alternatives de rupture.

→ Principaux besoins exprimés par les collectivités, aménageurs, opérateurs urbains

- Identifier les entreprises proposant des solutions sur des domaines ciblés.
- Avoir une meilleure compréhension technique des solutions innovantes.
- Changer ses modes de faire, en privilégiant le transversal, en identifiant des leaders déjà moteurs et en formant les agents à de nouvelles méthodes ou technologies.
- Capitaliser les connaissances et mutualiser les énergies des maîtres d'ouvrages publics et privés dans les domaines de l'innovation et de la ville durable.
- Développer une culture de l'innovation, intégrant la prise de risque par le maître d'ouvrage (ex. de freins : solution non éprouvée, proposée par une startup, la peur d'être coincé par un choix technologique).





Imaginons les principaux services et outils

→ Typologie de services attendus

- Accompagnement des acteurs. L'accompagnement des maîtres d'ouvrages ou opérateurs, des entreprises ou laboratoires de recherche, en vue de développer un projet d'innovation.
- Terrains d'expérimentation. La mise en relation entre des maîtres d'ouvrage ou opérateurs intéressés par accueillir des démonstrateurs, et des entreprises innovantes ou laboratoires de recherche ayant développé des prototypes, en recherche de terrains d'expérimentation.
- Intermédiation entre acteurs. Le dialogue entre maîtres d'ouvrages ou opérateurs et entreprises innovatrices ou laboratoires de recherche en vue de monter des partenariats dans le cadre d'un projet urbain, ou de la réponse à un appel à projets.
- Retours d'expérience. L'information sur des retours d'expérience reproductibles, des auto-évaluations par les porteurs de projets via des indicateurs standardisés, l'évaluation des projets pilotes par un organisme tiers, la certification ou la labellisation des innovations référencées.
- Information sur des solutions. L'information sur des solutions innovantes - avec différents niveaux de maturité - proposées par des laboratoires de recherche, des startups, des PME innovantes, des grandes entreprises.

Construisons les outils

→ Recherche de solutions

- Promouvoir les solutions innovantes portées par des innovateurs. Par exemple : Typologie d'innovations (technologiques, low tech...) répondant à des enjeux spécifiques de développement durable / Catalogue de solutions proposées par des innovateurs et maturité des solutions...
- Evaluer les impacts des solutions innovantes sur le plan du développement durable. Par exemple : Indicateurs des impacts des innovations sur la planète dans une logique d'écoconception de type ACV : impacts sur les sols, cycle de l'eau, ressources naturelles, biodiversité, émission de GES...
- Identifier des innovateurs, leurs solutions et domaines d'expertise. Par exemple : Annuaire thématique d'entreprises, de laboratoires de recherche, de bureaux d'études et AMO... / Prise de contact ou demande d'informations.
- Soumettre des projets d'innovation et effectuer des appels à partenariats pour développer ces innovations. Par exemple : Soumission d'idées ou de projets d'innovation à différents stades d'avancement en vue de rechercher des partenariats techniques, industriels, financiers... / Possibilité de financement (participatif, privé, public ?) de ces projets pour les aider à avancer...
- Qualifier et évaluer les solutions innovantes déjà expérimentées dans un objectif de reproductibilité. Par exemple : Indicateur de niveau de maturité de la solution / Indicateur de reproductibilité de la solution / Indicateur de confiance sur le porteur / Indicateurs de performance de la solution (auto-évaluation par les acteurs ou évaluation par un organisme indépendant) / Evaluation des expérimentations réalisées avec la solution...





Construisons les outils (suite)

→ Territorialisation

- Faciliter les expérimentations de solutions innovantes sur les territoires. Par exemple : Appels à expérimentations thématiques par les maîtres d'ouvrage / Bourse aux terrains d'expérimentation (offre de terrains et demande par les innovateurs) / Recherche de financement pour l'expérimentation...
- Favoriser les coopérations entre acteurs de l'innovation afin de structurer des écosystèmes territoriaux d'innovation urbaine. Par exemple : Boîte à idées de projets innovants à proposer sur un territoire / Recherche ou proposition de partenariat technique, industriel.../ localisation cartographique de l'innovation ou en vue de susciter des partenariats locaux / Ingénierie de projet en accompagnement des porteurs...
- Coconcevoir des innovations urbaines de manière participative avec les habitants ou utilisateurs. Par exemple : Ateliers (présentiels, virtuels) de coconception d'innovations urbaines avec les citoyens ou utilisateurs / Propositions d'innovation par les acteurs de l'ESS, les associations, les tiers lieux, les acteurs économiques locaux... / Module de vote sur les innovations proposées / Financement de ces innovations via un budget participatif...
- Construire un double numérique du territoire. Par exemple : Mutualisation sur la plateforme de jeux de données afin de développer de nouveaux services exploitant ces données / Mise en œuvre d'un jumeau numérique 3D du territoire...

→ Mise en réseau des acteurs et formation

- Centraliser toutes les opportunités françaises - et européennes - de financement de l'innovation urbaine pour la ville durable. Regrouper les appels de tous les guichets publics de financement de l'innovation urbaine pour la ville durable, français ou européens, afin d'offrir une vision globale des opportunités aux collectivités territoriales et aux acteurs de l'innovation...
- Aider à construire des réponses partenariales aux appels d'offres ou appels à projets sur les sujets de l'innovation et de la ville durable. Par exemple : Espace de dialogue entre maîtres d'ouvrages, entre maîtres d'ouvrages et innovateurs, permettant de construire un partenariat en vue de répondre à des appels à projets territoriaux, nationaux, européens / Centralisation de propositions de partenariats d'innovation (demandes par les innovateurs, offres des territoires ou maîtres d'ouvrage)...
- Elaborer des expressions communes de besoins regroupant plusieurs maîtres d'ouvrages, et ensuite de dialogue avec les innovateurs. Par exemple : Forums thématiques / Partage de méthodologies / Partage de ressources / Elaboration d'une expression de besoins partagée par plusieurs maîtres d'ouvrage (ex. organisation de défis communs s'adressant à la communauté des innovateurs) et identification de solutions communes / Mutualisation par plusieurs maîtres d'ouvrage de financements...
- Proposer un dispositif d'intermédiation structuré entre maîtres d'ouvrage publics/privés et innovateurs. Par exemple : Place de marché / Dispositif permettant de lancer des appels à manifestation d'intérêt, appel à projets, appels à solutions innovantes / Dispositif permettant d'organiser des challenges, concours, hackathons...
- Promouvoir les projets innovants portés par les territoires ou les maîtres d'ouvrages. Par exemple : Mutualisation de retours d'expériences ou de bonnes pratiques...



REMERCIEMENTS

L'équipe du projet tient à remercier toutes celles et ceux qui ont soutenu la concertation place de l'innovation urbaine.

Charles Huot
Carlos Cunha
Olivier Jonas
Antoine Allard
François Badin

Jean-marie Quemener
Isabelle Moritz
Bruno Bessis

Olivier Bachelard
Florent Boithias
David Canal
Jeanne Carrez-Debock
Blandine Calcio-Gaudino
Alexandra
Ringot-Bottemanne
Camille Waintrop-Boyon,
Sébastien Maire

Sabine Romon
Jérémy Nestel
Gautier Aubourg
Caroline Lapellerie
Fabien Blasco
Wladimir Boric

Marie-Agnès Devaux
Noémie Houard
Sylvain Beaulieu
Antoine du Souich
Marie Baduel
Jean-Luc Sadorge
Lethicia Rancurel
Agathe Fourquet
David Monteau

Pierre-Yves Dulac
Fabien Garnier
Jose-Michael Chenu

Catherine Dehaene
Simon Huffeteau,
Angeline Kneppers
Marion Milosevic
Sophia Poussade
Vincent Petillo
Laurent Vigneau
Christophe Lienard
Bertrand Billoud

David Chassan
Margaux Gaillet
Vincent Bryant

Francoise Preteux
Régis de Montigny
Juliette Renaud
Marine Lacomme
Francis Jutand
Sylvain Klein





LES PARTENAIRES DE LA PLAGE DE L'INNOVATION URBAINE

Une action proposée par Cap Digital, en coopération avec le Ministère de la Transition écologique et le Cérema



En partenariat avec

